

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Convocation du **24/09/2026**

Conseillers en exercice : **43**

Présents : **37**

Quorum : **22**

N° 30_300926

**OBJET : ADMINISTRATION
GENERALE**

Désignation des
représentants du Conseil
municipal au sein de
l'association du comité de
jumelage d'Aubagne.

SEANCE DU 30 SEPTEMBRE 2026

L'an Deux Mille Vingt Six, Le Trente Septembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Clémentine FARDOUX, Monsieur Giovanni SCHIPANI, Madame Hélène DI VITA DANCHESI, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Betty CORALLO, Madame Gaëlle RODEVILLE, Monsieur Pierre ARNOUX, Madame Fadila TEYSSIER, Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS, Madame Sandrine SALEMME, Monsieur Michaël TEDESCO, Madame Soumicha DRAOUI, Monsieur Jean-François BUDON, Madame Julianne BOUVOT, Monsieur Mohamed LAZLI, Monsieur Marc PAGANO, Madame Evelyne KHEMSI, Madame Laurence BAUSSANT, Madame Mélanie PITTAU, Madame Evelyne POURCEL, Monsieur Alexandre LATZ, Madame Julie PAPPALARDO, Monsieur Raphaël DA HORTA, Monsieur Théo ARMAND-HILAIRE, Monsieur Joseph PITTERA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL, Monsieur Jean-Marie DOUVILLE, Monsieur René VANULS

formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Alexandre LATZ), Monsieur Fabio CHIKHOUNE (donne pouvoir à Monsieur Raphaël DA HORTA), Monsieur Jean-Pierre NIVET (donne pouvoir à Monsieur Denis GRANDJEAN), Madame Virginie RAES (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD (donne pouvoir à Monsieur Mathieu NOVELLI), Monsieur Pascal AGOSTINI (donne pouvoir à Madame Julie GABRIEL)

Madame Julianne BOUVOT a été élu(e) Secrétaire.

Délibération n°30_300926 du Conseil Municipal du mercredi 30 septembre 2026 (suite)**Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI rapporte :**

Pour faire suite à la mise en place de la nouvelle municipalité le 28 mars 2026 et à l'élection de Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI en qualité de Maire, le Conseil municipal doit délibérer pour désigner les représentants au sein de différents organismes extérieurs à la Commune, au sein desquels elle détient des intérêts ou dans d'autres au sein desquels la loi a prévu une représentation de la Commune.

Le comité de jumelage d'Aubagne est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 qui a pour objet d'animer, en lien avec la politique municipale, et dans le cadre des engagements pris par la Commune, l'ensemble des jumelages qu'elle met en œuvre sur son territoire et développer avec ces villes des relations privilégiées et des échanges culturels, scolaires ou autre.

L'article 3 des statuts de cette association, joints en annexe, prévoit que deux élus du Conseil municipal soient membres de droit.

Cette délibération vise donc à désigner deux représentants de la Commune en qualité de membres du Comité de jumelage d'Aubagne.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

VU les statuts du Comité de jumelage d'Aubagne approuvés le 9 janvier 2023,

CONSIDERANT que les statuts prévoient la désignation de deux représentants de la Ville d'Aubagne,

Après en avoir délibéré, DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : de DESIGNER Monsieur François OTCHAKOVSKY-LAURENS, ainsi que Madame Evelyne POURCEL pour représenter la Ville d'Aubagne au sein de l'association du Comité de Jumelage d'Aubagne.

ADOpte A L'UNANIMITE

NE PARTICIPE PAS AU VOTE : 13

Monsieur Joseph PITTEIRA, Madame Joëlle MELIN, Madame Régine-Brigitte NIETO, Madame Fabienne COULOMB-AVERTY, Monsieur Jean-Dominique ROUBAUD, Monsieur Mathieu NOVELLI, Monsieur Alain ROUSSET, Monsieur Gérard GAZAY, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Madame Sophie AMARANTINIS, Madame Julie GABRIEL, Monsieur René VANULS

POUR EXTRAIT CONFORME



Jean-Pierre SQUILLARI
Maire
1 oct. 2026